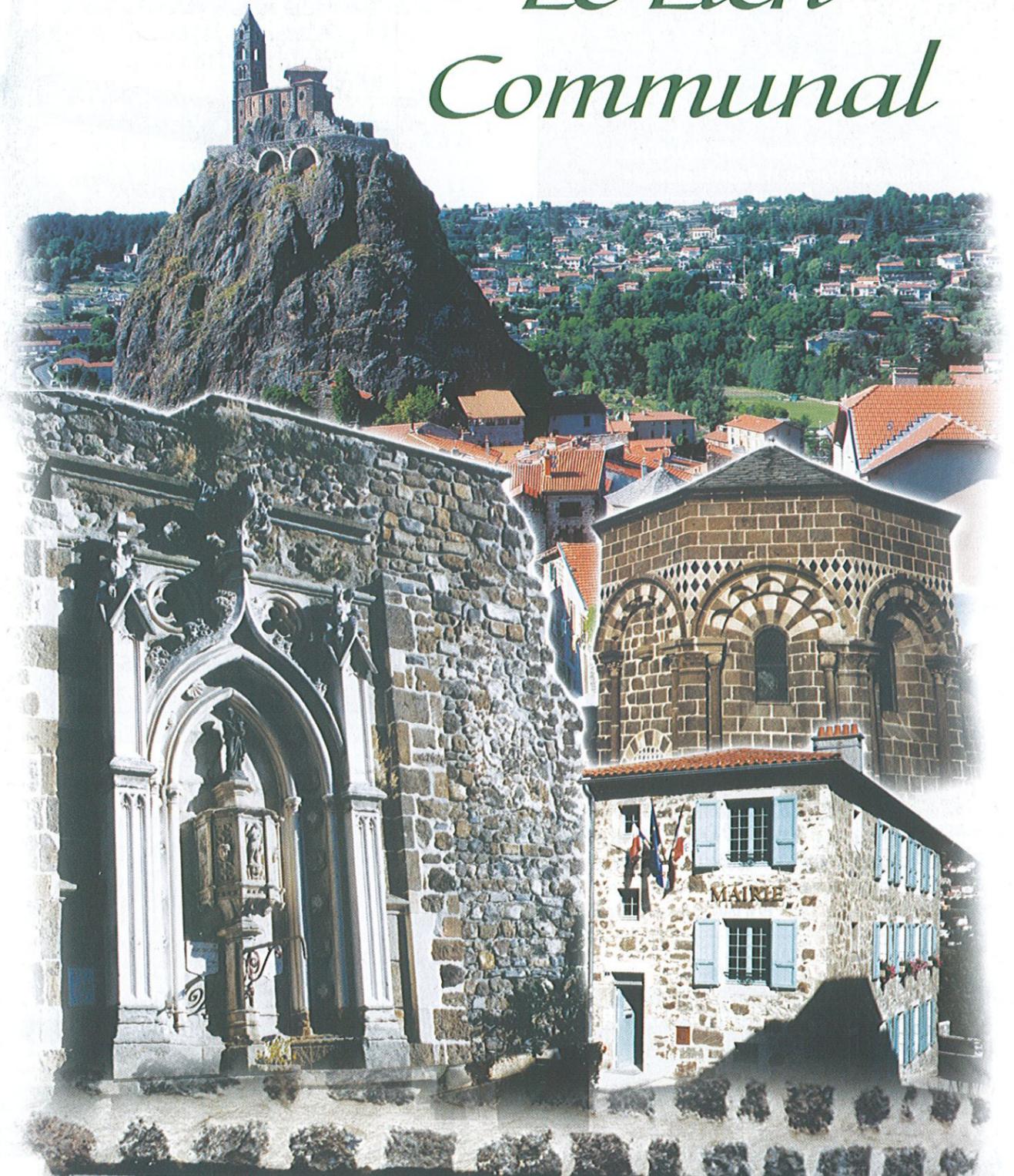


*Le Lien
Communal*



AIGUILHE

N° 18 - Décembre 2004

SOMMAIRE

État civil	3
Édito	4
Hommage	5
Aiguilhais à l'honneur	5
Finances 2003.....	6 à 7
Au Rocher en 2004	8 à 10
Conseils municipaux.....	11
Nos sportifs	12
Infos	13
En images	14 à 15
Ecole.....	16
Associations	17 à 20
Fleurissement	20
Vie dans nos quartiers	21
Travaux.....	22 à 23
Histoire	24 à 25
Jalavoux	26

ÉTAT CIVIL

Naissances

Sariah Akil	25 août 2004
Flavie Blachon	14 mai 2004
Sarah Bourgade	25 novembre 2004
Manon Chabannes	22 décembre 2003
Jérémy Chanal.....	30 janvier 2004
Jaouen Chanteloube	20 août 2004
Cyriann Garnier	10 novembre 2003
Charlotte Jardet	27 mai 2004
Alexis Mena	6 août 2004
Antoine Nuttin	4 décembre 2003
Pauline Rivet.....	5 mai 2004
Hajar Salhi	19 janvier 2004
Romane Seraut	18 février 2004
Tiphaine Varenne.....	12 août 2004
Jérémy Vaz.....	1er avril 2004



Mariages

Patrick Enot et Nicole Dumouchel	31 juillet
Philippe Levêque et Sylvie Senis	28 février
Domingos Rodrigues Oliveira et Isabelle Vernière ..	19 juin
Stéphane Vanhoecke et Catherine Souliol.....	11 septembre

Décès



Marguerite Bastide née Poudevigne	16 août
Jean Beauzac.....	16 septembre
André Bay	20 avril
Ludovic Blanc.....	9 octobre
Victoria Bouquet, née Tauleigne.....	21 septembre
Pierre Brenas	8 août
André Exbrayat	11 juin
Gustave Gitenay	17 janvier
Michel Lardon	14 juillet
Pierre Molherat	16 février
Jean Moulin	27 août
Marthe Pain née Gueston	29 septembre
Henri Quinqueton	12 février
Marie Roddes née Soulis.....	6 septembre
Marie Sartre née Rivière.....	6 mars

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux annonceurs présents sur ce bulletin.

Ils sont à même de vous donner satisfaction dans les domaines les plus divers.

Privilégiez les pour vos achats

REDACTION - PHOTOS - DIFFUSION :
Mairie d'Aiguilhe - Tél. 04 71 09 03 83

CONCEPTION - COMPO - REGIE

PUBLICIBLE 5, Place Michelet - 43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 77 85 - Fax. 04 71 02 54 93 - Email. publicible@reussir.tm.fr

Impression : Graal'imprim - Le Puy-en-Velay

Reproduction même partielle interdite. Dépôt légal : à parution
L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

ENTREPRISE ELECTRIQUE

EGEV

Réseaux • Eclairage Public • Illuminations

Z.I. de Chassende - 43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 06 63 - Fax. 04 71 09 54 73

Il m'est arrivé récemment d'être à la recherche d'un terrain de camping aux abords d'une grande ville nouvellement venue dans l'union européenne. Alors que j'avais beaucoup de difficultés à situer ma destination, des automobilistes me voyant dans la peine n'ont pas hésité à me conduire à l'entrée de mon site de villégiature. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres mais une telle attention illustre véritablement le souci de bien accueillir.

Il nous appartient à nous aussi d'être attentifs aux autres, à nos proches tout d'abord mais aussi à ceux qui ont choisi de venir visiter Saint Michel.

A nous de faire en sorte que nos touristes soient bien accueillis, un salut, un sourire, un renseignement...

Il n'en faut pas plus pour rendre leur séjour agréable.

Notre attention si modeste soit-elle sera source d'amabilité, de bienveillance et incitera nos visiteurs à revenir. Ils se sentiront chez eux et sauront le dire dans leur environnement. Nous serons ainsi les meilleurs ambassadeurs dans la compétition touristique.

Notre patrimoine est très beau, il sera d'exception si nous pouvons y ajouter un peu de chaleur humaine.

En cette période de fêtes, c'est le moment par excellence d'évoquer cette chaleur humaine et ce bonheur, de se retrouver en famille. Noël est à ce titre un moment privilégié. Je suis persuadé que celles et ceux qui n'auront pas cette chance d'être entourés par leurs enfants, voire petits enfants, trouveront auprès de leurs amis, de leurs voisins un peu de réconfort.

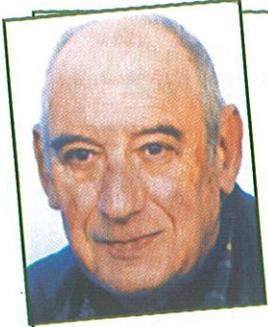
Je souhaite à tous mes concitoyens de très bonnes fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2005. Ce 1er janvier qui s'annonce est promesse de recommencement. Il nous rappelle malgré le temps qui passe la possibilité d'être toujours au début de quelque chose...

Que « 2005 soit source d'espoir, d'excellente santé, de paix et d'amour pour chacun d'entre nous ».

Jean Louis Clavelier

adieu "Monsieur Moulin"

hommage



Monsieur Moulin né à St Etienne le 6 novembre 1925 nous a quittés le 27 août de cet été 2004, pratiquement à l'avant veille de fêter ses 80 ans.

Nous avons plaisir à le rencontrer Route de Roderie où il demeurait depuis de nombreuses années avec son épouse, sa silhouette nous était très familière.

C'est en 1960 que Monsieur Moulin avait regagné notre Velay pour travailler en sa qualité de mécanographe à la librairie Beyssac (rue St Jacques) puis à la Verveine du Velay.

Avec sa disparition, la commune d'Aiguilhe perd un de ses anciens élus qui a amplement œuvré pour sa collectivité d'adoption et ceci de 1977 à 1995.

Ancien combattant et fortement engagé dans la Résistance dès l'âge de 19 ans, il a combattu pour la libération de notre pays dans l'infanterie coloniale puis au 16ème régiment de tirailleurs sénégalais en sa qualité de Brigadier.

Les nombreuses distinctions dont il a fait l'objet tant à titre civil que militaire, témoignent de son mérite.

Le Conseil Municipal d'Aiguilhe exprime, une fois de plus, sa reconnaissance et sa gratitude à son ancien collègue et adresse à Madame Moulin, ses enfants et petits enfants toute sa sympathie.

aiguilhais à l'honneur

hommage



Le vendredi 23 juillet 2004 à l'occasion de la soirée des bénévoles, organisée à Saint Vidal, pour le 40ème anniversaire « d'Interfolk », M. Raymond LONGO Président fondateur du festival a reçu la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Cette importante décoration lui a été remise par M. Henri COURSAGET, Président d'honneur du Conseil international des organisateurs de festivals de folklore et d'art traditionnel.

Dans le cadre de son activité professionnelle, Raymond LONGO a accepté de prendre de nombreuses responsabilités. On peut citer en particulier : Vice-président de la chambre de commerce et d'industrie Le Puy-Yssingaux ; délégué de la Chambre de commerce auprès de la Chambre régionale Auvergne et auprès de l'Union des Chambres de commerce du Massif Central ; Président de l'association des directeurs commerciaux de France ; Vice-président de la Foire exposition « Velay-Auvergne ».

Mais c'est dans le domaine de la vie associative culturelle qu'il a su donner toute la mesure à son sens de l'organisation de la responsabilité et du bénévolat : Vice-Président de Comité départemental des fêtes ; membre actif depuis 1952 du Groupe folklorique « Le Velay » il en a assuré la présidence pendant 17 ans ; Président fondateur du Festival international de folklore du Velay ; membre du Conseil international des organisateurs de festivals folkloriques et vice-président national de la Confédération des groupes folkloriques français.

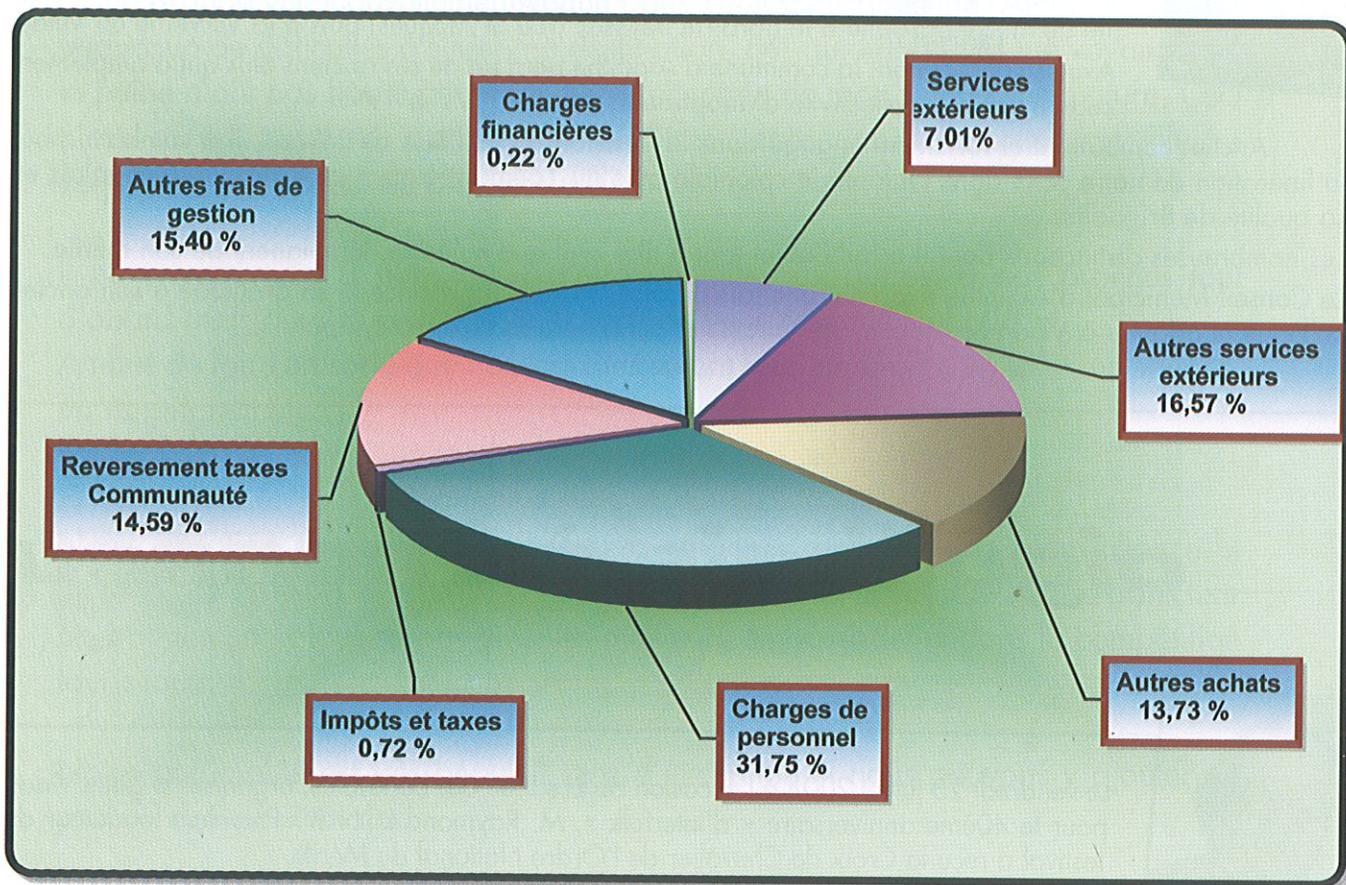
Homme de contact, sachant fédérer toutes les énergies, il a su communiquer la grandeur et la richesse du bénévolat.

La commune d'Aiguilhe est fière de le compter parmi ses habitants. Nous lui adressons nos vives et sincères félicitations pour ce ruban bleu qu'il porte à la boutonnière et qu'il a tout particulièrement mérité.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2003

DEPENSES 2003 : 518 913 €

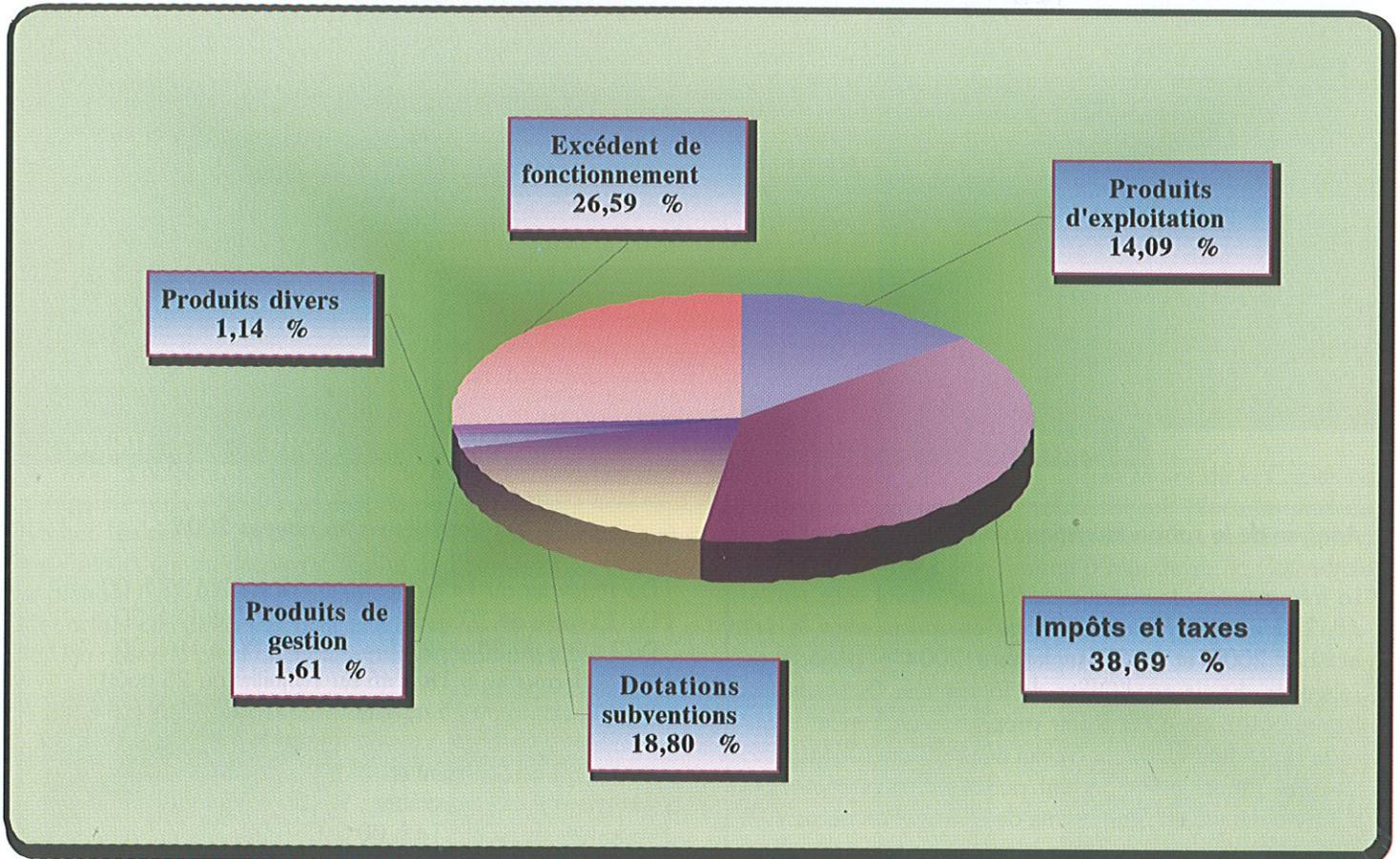


AUTRES ACHATS	71 249 €
Eau, électricité, chauffage carburant fournitures de voirie ...	
SERVICES EXTERIEURS	36 352 €
Location matériel, entretien divers assurances ...	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	85 963 €
Indemnités Régisseur Rocher annonces, insertions, fêtes cérémonies affranchissements, téléphone ...	
IMPOTS ET TAXES	3 729 €
Cotisations diverses, taxes foncières ...	
CHARGES DE PERSONNEL	164 856 €
Salaires et charges sociales	
AUTRES CHARGES DE GESTION	79 934 €
Indemnités diverses, participations et subventions diverses ...	
CHARGES FINANCIERES	1 139 €
REVERSEMENT DES TAXES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	75 691 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2003

RECETTES 2003 : 807 876 €



PRODUITS D'EXPLOITATION	153 110 €
redevances du rocher, et redevances diverses ...	
IMPOTS ET TAXES	420 421 €
contributions directes, droits de mutation ...	
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	204 296 €
dotations de fonctionnement et subventions diverses ...	
AUTRES PRODUITS DE GESTION	17 542 €
locations immeubles, salle polyvalente et divers ...	
PRODUITS DIVERS	12 507 €
indemnités de sinistre, et autres produits ...	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2003 = recettes - dépenses	288 962 €
excédent de fonctionnement transféré en investissement	

Chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe : Bilan de la saison 2003/2004

Mois	Adultes	Enfants	Groupes adultes*	Groupes Enfants	Total	Analyse en % par mois
Octobre 2003	2429	275	591	167	3462	5,48 %
Novembre 2003	1035	102	218	46	1401	2,22 %
Décembre 2003	392	61	0	0	453	0,72 %
Janvier 2004	94	8	29	24	155	0,25 %
Février 2004	765	137	91	2	995	1,57 %
Mars 2004	1016	56	115	188	1375	2,18 %
Avril 2004	3914	447	125	131	4617	7,30 %
Mai 2004	5457	352	510	125	6444	10,19 %
Juin 2004	4763	169	384	213	5529	8,75 %
Juillet 2004	9723	1717	1154	153	12747	20,17 %
Août 2004	14748	2564	1632	173	19117	30,24 %
Septembre 2004	5640	337	921	17	6915	10,94 %
	49976	6225	5770	1239	63210	100,00 %

Analyse de la saison touristique 2003 - 2004 :

La fréquentation touristique du Rocher atteint cette saison 63 210 entrées pour la période comprise entre le 1er octobre 2003 et le 30 septembre 2004 – période de référence choisie par l'Office de Tourisme -. Ce résultat en légère baisse de 4.63 % par rapport au précédent bilan, reste cependant supérieur à celui de la saison 2001/2002. Ce bref rappel est important puisque depuis septembre 2001, a débuté un programme de restauration nécessitant l'utilisation d'échafaudages qui sont le plus souvent un frein à la visite du monument. Ce travail n'a pas occasionné de fermeture au public du site mais la chapelle est restée inaccessible entre le 15 mars 2004 et début juillet 2004 à l'exception des week-ends où l'accès physique sur une partie du déambulatoire était permis. L'essentiel de la baisse se retrouve logiquement sur cette période puisque certaines personnes n'ont pas souhaité effectuer la visite même avec un tarif réduit mis en place à cette occasion.

Horaires des visites années 2005 :

Du 1^{er} février au 14 mars : 14 h 00 à 17 h 00
 Du 15 mars au 30 avril : 9 h 30 à 17 h 30
 Du 1^{er} mai au 30 septembre : 9 h 00 à 18 h 30
 (fermeture à 18 h 45 du 10 juillet au 25 août)
 Du 1^{er} octobre au 15 novembre : 9 h 30 à 12 h 00
 et de 14 h 00 à 17 h 30
 (Vacances de Toussaint et week-end du 11 novembre : 9 h 30 à 17 h 30)
 Vacances de Noël : 14 h 00 à 17 h 00,
 (sauf 25 décembre et 1^{er} janvier).

Renseignements et réservations :

Tél / Fax : 04 71 09 50 03
 E-mail : contact@rochersaintmichel.fr
 Web : www.rochersaintmichel.fr

L'année des expositions à l'Espace Saint-Michel

Ouvert au public depuis 1997, l'Espace Saint-Michel a accueilli cette année trois expositions très intéressantes. Au printemps Cécile Falchero et Christina Schwermer nous ont fait découvrir des représentations d'anges. Pendant l'été Bernard Pays a investi le site pour « Abstraction » ; fin octobre Georges Leyre clôturait la saison avec une série de tableaux de paysages et natures mortes.

Peintures d'anges



Christina Schwermer vit à Berlin et Cécile Falchero en Ardèche. Elles se sont rencontrées pour la première fois en 2003 au Chambon-sur-Lignon, lors d'une précédente exposition. Une passion



commune pour les anges les amènent à se retrouver naturellement au mois d'avril à Aiguilhe. Toutes d'eux sont des peintres d'anges et réalisent chacune à leur manière des créations.

Cécile utilise un support peu répandu mais original dans le domaine de l'art, ses anges prennent forme sur de simples bâches blanches et peuvent ainsi être présentés à l'intérieur comme à l'extérieur.

Christina a opté pour le papier. Ses œuvres inspirées par ses nombreux voyages se font à l'acrylique ou à la gouache.



“Abstraction” par Bernard Pays

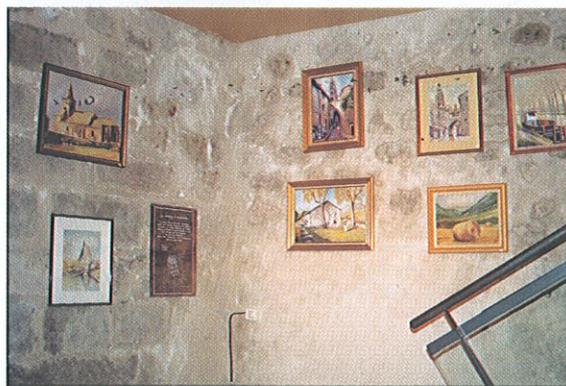
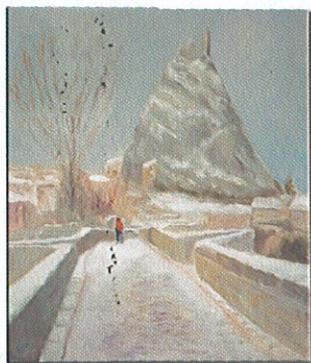
En juillet et août, un Valladier, Monsieur Bernard Pays, a présenté conjointement au Château de Lavoûte Polignac et au Rocher Saint-Michel une nouvelle exposition intitulée « Abstraction ». En effet, déjà connu comme peintre de paysages et natures mortes, cet ancien artisan imprimeur a commencé à peindre dans les années 70. Il totalise aujourd'hui plusieurs centaines de tableaux qu'il a présentés un peu partout en France. Depuis son enfance, l'artiste a pu expérimenter différentes techniques picturales et a su traduire diverses orientations et sensibilités dans son art.

Contact : M Bernard Pays : 04 71 02 46 57.

Les paysages locaux et natures mortes

Au mois d'octobre, c'était au tour de Monsieur Georges Leyre, frère de Monsieur Jean Leyre – ancien Maire de la Commune d'Aiguilhe – de prendre possession des lieux. Vingt-neuf tableaux, huiles, acryliques et aquarelles ont pris place au pied du Rocher. Les œuvres proposées au public étaient constituées de paysages locaux et de natures mortes. Parmi ces représentations les visiteurs ont pu découvrir l'Eglise de Boussoulet ou Champclause, le pont de Brives, une maison à Moudeyre, la Cathédrale et bien sûr, le Rocher d'Aiguilhe.

Cet artiste compte à son actif une centaine de tableaux qu'il a réalisés à son domicile à Espaly ou directement dans la nature. Une nouvelle programmation est envisageable pour les années à venir.



Contact : M Georges Leyre : 04 71 09 00 47.

Un grand merci à nos invités de cette année 2004 qui apportent toujours un plus à nos visiteurs désireux de découvrir notre patrimoine.

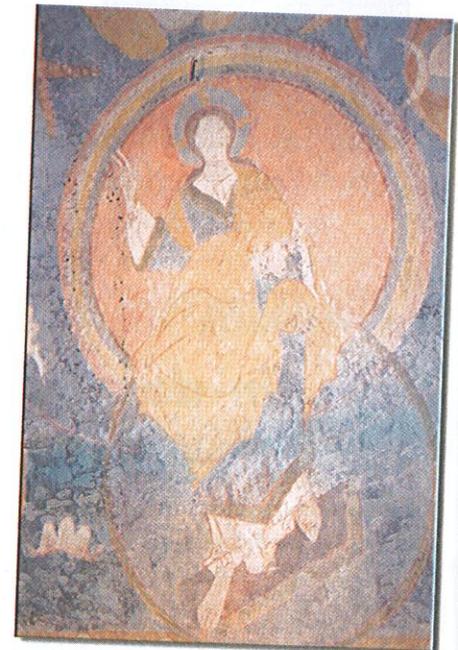
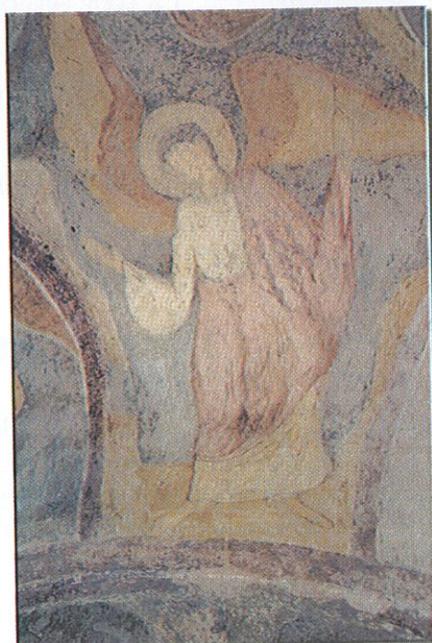
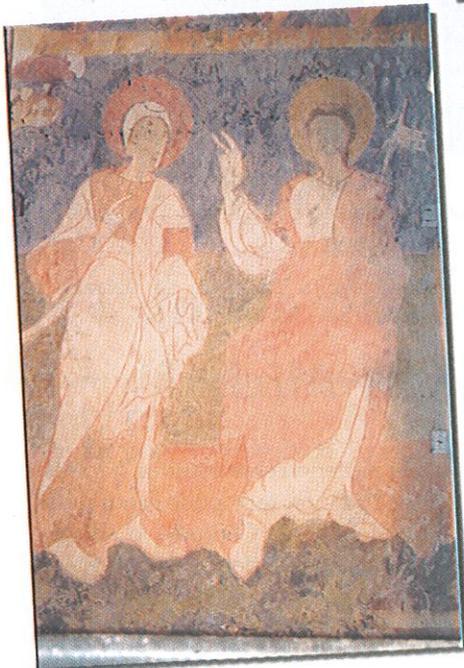
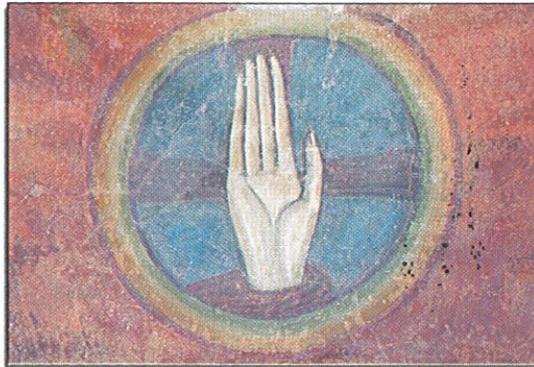
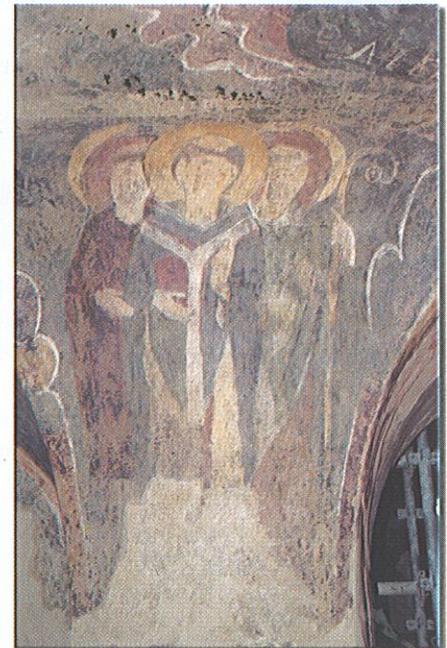
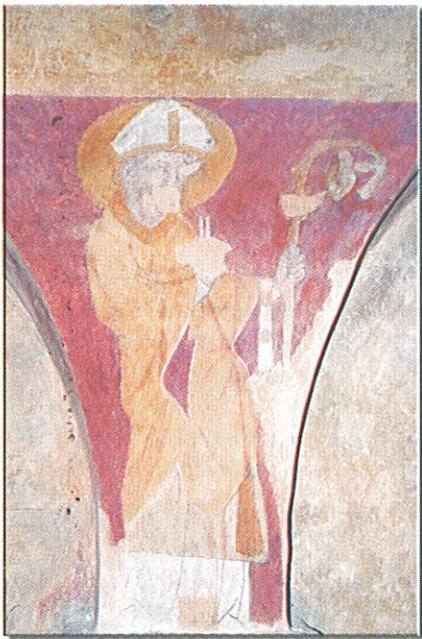
Fin des travaux à la Chapelle Saint-Michel

Au mois de septembre 2001, un hélicoptère effectuait un acheminement de matériels et matériaux nécessaires à la restauration de la Chapelle Saint-Michel. Quelques jours plus tard, l'entreprise Desorme intervenait à son tour pour échafauder toute la partie extérieure de l'édifice. Sa mission portait uniquement sur le gros œuvre à l'extérieur de la Chapelle, opération conduite jusqu'en janvier 2003. Cette entreprise de maçonnerie a effectué une consolidation des murs, une dépose et repose de la charpente et des tuiles. Au cours de cette période, le remplacement du paratonnerre a été effectué et la nouvelle cloche a pris place dans le clocher.

au Rocher en 2004

En septembre 2003, soit huit mois après la fin de la première tranche de travaux, Eures Atelier, une entreprise de restauration basée à Cahors pouvait enfin commencer son travail sur les décors intérieurs de la Chapelle. Un nettoyage a permis aux restaurateurs de retrouver les fresques sur des parties que nous avait localisées Anatole Dauvergne en 1851 mais aussi des nouveautés - un véritable trésor - que personne ne soupçonnait. La consolidation longue et minutieuse nous assure maintenant une stabilité pour les fresques. La retouche à l'aquarelle - procédé de restauration réversible - nous donne une bonne lecture de l'ensemble de ces fresques. Les lacunes ont reçu un badigeon d'harmonie. Pendant cette même période l'entreprise l'Art de la Pierre a effectué le nettoyage et la consolidation de la façade polychrome.

Dans l'attente de la publication d'une étude sur l'iconographie des fresques, je vous propose de découvrir les photos des fresques restaurées. Au cours du prochain bulletin je vous proposerai de visualiser la porte d'entrée détaillée.



Conseil du 22 décembre 2003

Réseaux basse tension et France Télécom, impasse d'Estrouilhas

Le conseil municipal décide de mettre en souterrain les réseaux basse tension et éclairage public secteur du Pont Vieux et plus particulièrement impasse d'Estrouilhas. Les câbles desservant la rue principale seront repositionnés en façade.

Contrat global développement durable

La projection des travaux à effectuer sur le plan communal au cours des 3 ans à venir fait apparaître que l'essentiel de l'effort portera sur l'aménagement d'espaces verts et des terrains de football rive de La Borne. Ce dossier est donc programmé pour 2005-2006. Le conseil municipal décide de solliciter les aides de l'état, du département et des fonds de concours de la communauté d'agglomération.

Embauche d'un salarié aux services techniques

Comme le contrat d'emploi consolidé de M. Chabanel arrive à son terme, les élus décident de recruter M. Chabanel sous contrat à durée déterminée à compter du 1er février 2004.

Médaille d'Aiguilhe

Il est décidé de commander 20 médailles représentant la commune avec bien entendu Saint Michel en évidence.

Aide à l'école

Les élèves du cycle 3 devant partir en classe transplantée dans Les Landes en juin 2004, le conseil municipal sur proposition de la commission école accepte de prendre en charge la facture de transport pour un montant de 2 400 €. Parallèlement, une subvention à raison de 29,50 € par élève est accordée au profit de nos 68 enfants scolarisés à l'école de la Coustette.

Conseil du 29 janvier 2004

M. Jérôme Marcon, ayant bien voulu autoriser la commune à utiliser une niche sur la façade de son bâtiment rue de l'Abbaye, les élus confient à M. et Mme Simon, domiciliés au Chambon sur Lignon, le soin de réaliser un Saint Michel de style contemporain.

Contrat de développement durable

Aménagement de sentiers pédestres. La commune d'Aiguilhe sollicite le concours de la communauté d'agglomération et du département pour la réalisation de sentiers pédestres au lotissement La Boriette.

Rue et Impasse Etienne Chambonnet

Accord pour prise en charge des travaux de mise en souterrain du réseau France Télécom (coût : 1 960,98 €). Il en est de même pour le réseau basse tension dont le coût représente pour la commune 18 406,80 €. Le complément, à hauteur de 34 % sera assuré par le syndicat d'électrification. Il y a lieu d'ajouter à ce montant la pose de candélabres pour la somme de 4 198,42 €.

Droit d'entrée au rocher

Pendant les travaux, lorsque la chapelle sera fermée au public, le droit d'entrée sera abaissé de près de moitié.

Aménagement du bourg, montée du séminaire

Le conseil municipal émet un avis favorable pour la réalisation de ces travaux à partir de mars sur la base des esquisses de M. Issartel et dont le coût est estimé à 112 247,50 €. La région et l'état devraient apporter leur concours à hauteur de 20 % chacun.

Conseil du 4 mars

Examen des subventions communales qui sont pratiquement renouvelées à l'identique.

Agrandissement et mise aux normes du terrain de football

Il avait été envisagé de procéder à un échange de terrains avec les consorts Masse, mais après de longues discussions, les tractations n'ont pas abouti, ce qui nous conduit à procéder à la mise à enquête du projet d'utilité publique et parcellaire.

Étanchéité salle polyvalente

Sur proposition de la commission de travaux, il est décidé de reprendre l'étanchéité en totalité et de confier les travaux à l'entreprise Gayte pour un montant de 15 000 €.

Déplacement école cycle 3 à Paris

Une enveloppe de 900 € est octroyée pour permettre aux enfants du cycle 3 de se rendre à l'assemblée nationale.

Eaux pluviales

Le conseil municipal décide d'entreprendre dès septembre la mise en place d'un réseau séparatif pour les eaux usées pour la partie haute du chemin de Jalavoux.

Conseil du 22 mars 2004

Aménagement Montée du Séminaire

Après publication dans la presse locale, l'entreprise ODP est retenue pour réaliser les travaux de voirie et abords sur la base du devis présenté, soit 106 061,80 €

Taux d'imposition pour 2004

Ceux-ci restent inchangés :

Taxe d'habitation	8,97 %
Taxe foncière (bâti)	14,25 %
Taxe foncière (non bâti)	74,98 %

Appareils téléphoniques mairie

Le remplacement sera assuré par la Téléphonie du Velay pour la somme de 1 800 €.

Conseil du 15 avril 2004

Participation de la commune aux centres aérés

Les tarifs sont alignés sur la plupart des communes faisant partie de l'ancien district.

Compte de gestion et compte administratif

Le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par M. le trésorier principal ainsi que le compte administratif 2003. Le résultat, à savoir 418 314,99 €, est affecté pour large part en section d'investissement et à raison de 187 789,75 € en section de fonctionnement.

Relais téléphone mobile

Après examen du dossier, les élus décident d'appliquer le principe de précaution au sujet de cette installation d'antennes et d'autoriser M. le maire à prendre un arrêté interdisant l'installation de relais sur le bâtiment Super U.

Conseil du 27 mai 2004

Travaux de remise en état de voirie

Une enveloppe financière de l'ordre de 20 000 € doit permettre la réfection des voies, Impasses de la Garnasse et du Levant à la Boriette, plateforme de la Falaise ainsi que les Hauts de Chosson.

SAE

Le conseil municipal accepte la modification des statuts qui autorise le SAE à réaliser des prestations auprès des communes extérieures à son périmètre.

Travaux d'éclairage public, sentier piétonnier de la Boriette

Le coût à charge de la commune sera de 4 381,89 €.

Remplacement borne incendie place du Monument

Celle-ci sera enterrée pour être plus en harmonie avec le site et permettre l'élargissement du mur Montée du Séminaire, coût : 931 €.

Ravalement de façades

Les dossiers présentés par M. Pélissier, M. et Mme Vaz, M. Sotton, M. Jérôme Marcon, M. Huissier et Mlle Gallon sont acceptés au titre d'une subvention représentant 33 % du montant H.T. des travaux.

Achat matériel d'illuminations fin d'année

Dans le cadre d'un achat groupé avec plusieurs collectivités, la commune donne suite au devis présenté par la société Blachère pour un montant de 1 880 € T.T.C.

Réseaux eaux pluviales chemin de Jalavoux

Le coût à charge de notre collectivité représente 12500 €. Cette somme comprend les travaux ainsi que la maîtrise d'œuvre.

Antenne relais Super U

L'arrêté du 23 avril dernier est annulé suite au recours engagé par la société Orange auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Renouvellement contrat CEC Amel Ayadi

Celui-ci, arrivant à échéance au 31 août 2004, est renouvelé pour un an.

Conseil du 2 septembre

Lotissement Les Planches

(transfert dans le domaine public)

Le conseil municipal décide d'intégrer cette voirie dans le domaine public après enquête qui sera confiée à M. Chazallon, contrôleur TPE.

Chemin Fontaine de Chosson

Le dossier d'enquête publique est confié au cabinet Afacor qui prendra en charge en parallèle l'enquête parcellaire.

Acquisition écran matériel vidéo et projecteur

Le conseil donne suite au devis présenté par l'entreprise Arnaud Multi Médias qui s'élève à 2 000 € T.T.C. pour l'installation de ce matériel.

Colis de fin d'année

La proposition présentée par les cafés Chapuis est retenue.

Rapports d'activité SAE et communauté d'agglomération

Ces rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Balisage hélisurface

Le centre hospitalier fera installer un projecteur dans la partie haute du rocher pour l'atterrissage de nuit au C.H.E.R.

Achat de matériel

La somme de 855 € est affectée à l'achat d'une débroussailluse.

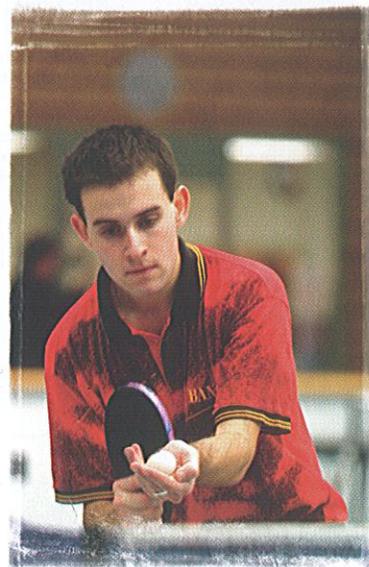
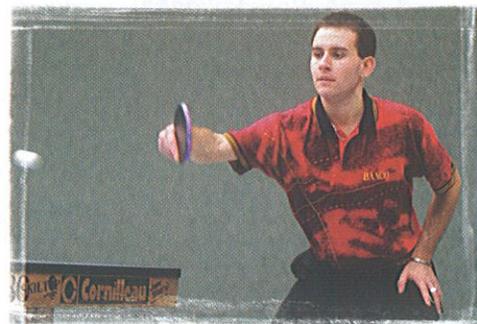
Enquête publique terrain de football

Le commissaire enquêteur, M. Ramousse, ayant rendu son rapport, le conseil municipal approuve à l'unanimité ledit rapport et demande à M. le préfet de prendre l'arrêté correspondant.

Le Tennis de Table passionnément

Pêche, tennis, pétanque ou course à pied, les pratiques sportives ne manquent pas sur le territoire de notre commune. Et ce n'est pas la création, il y a plus d'un an aujourd'hui, de l'Aiguille Football Club, qui pourrait contredire le dynamisme dont fait preuve un nombre croissant d'administrés.

Pratiquants assidus ou amateurs privilégiant l'activité de loisir, plus ou moins en dilettante, il arrive que l'un d'entre eux se distingue au niveau départemental, régional, voire national. C'est le cas de Damien Dedieu qui, à l'âge de 20 ans, accuse un joli palmarès régional dans sa discipline de prédilection : le tennis de table. Demi-finaliste des championnats départementaux individuels juniors en 2001 et 2002, vice champion départemental en 4^e série (classés 70 à 55) en 2002, champion d'Auvergne par classement (70 à 65) également en 2002 et qualifié pour les championnats de France où il sera éliminé en 32^e de finale, Damien s'est à nouveau octroyé le titre auvergnat cette année (classés 50 à 40), avant d'être éliminé lors des championnats de France, là encore en 32^e de finale. En 2004, Damien a également atteint les demi-finales des championnats départementaux, toutes séries confondues cette fois (classés NC À 25).



Le tennis de table, sport de rapidité, de réflexion, d'analyse et d'anticipation, nécessite un entraînement régulier et spécifique. Damien sacrifie donc à l'exercice 4 à 9 heures par semaines, selon les disponibilités qui lui offre son emploi du temps, auxquelles il faut ajouter 3 à 4 week-ends de compétition par mois. Actuellement classé 40 avec 1555 points, Damien se situe dans les 7 meilleurs joueurs du département, derrière Philippe Marconnès, classé 30 avec 1740 points, le haut du pavé. Pour la saison à venir, il espère à nouveau remporter les championnats d'Auvergne par classements (classés 50 à 40) et monter de deux échelons pour obtenir le grade "30", c'est-à-dire figurer parmi les 3 meilleurs pongistes de Haute-Loire. Plus tard, si ses qualités (et son agenda) le lui permettent, il voudrait bien rentrer dans la sphère très fermée des joueurs français numérotés, ce qu'aucun pongiste alti-ligérien n'a jamais réalisé.

Le tir à l'arc (une affaire de famille)



Lors des 19^e Fêtes Renaissance du Roi de l'Oiseau, Carl FARGEAU habitant "lotissement la boriette", a été sacré PRINCE de l'Oiseau 2004 au terme d'une finale très disputée pour laquelle près de 180 enfants ont tenté de se qualifier. Le titre de Prince de l'Oiseau reste donc dans la commune car le Prince 2003 n'était autre que son frère Thomas.



De la graine de champion

Jules SENTENAT, né en 1991 licencié au club Velay Athlétisme depuis 4 ans. Performances saison 2003-2004 :

- Champion de Haute-Loire Benjamin en cross à Bas en Basset.
- Champion d'Auvergne Benjamin du 1000 mètres en salle (Stade Jean Pellet à Aubière) en 3'18"75.



S.A.E

Le Syndicat d'Assainissement et de l'eau du Puy en Velay vous propose une solution simple et gratuite pour le paiement de vos factures d'eau et d'assainissement : la mensualisation
Un moyen pratique de paiement qui vous permettra de mieux répartir vos dépenses sur l'année.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :
Syndicat d'Assainissement et de l'eau du Puy en Velay 25 Route de Beauregard - 43770 Chadrac
Tél : 04.71.06.62.72 - Fax : 04.71.06.62.73
Mail : SAE-CHADRAC@wanadoo.fr

Nos bureaux sont ouverts :
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 17h00,
le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

Rappel :

Le Bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, pompes d'arrosage, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les Chiens



Les propriétaires de chiens ne doivent pas imposer à leur voisinage, ainsi qu'aux passants et à nos visiteurs les désagréments consécutifs à leurs choix. Les rues, notamment dans le bourg d'Aiguilhe sont trop souvent souillées et ceci est inacceptable.

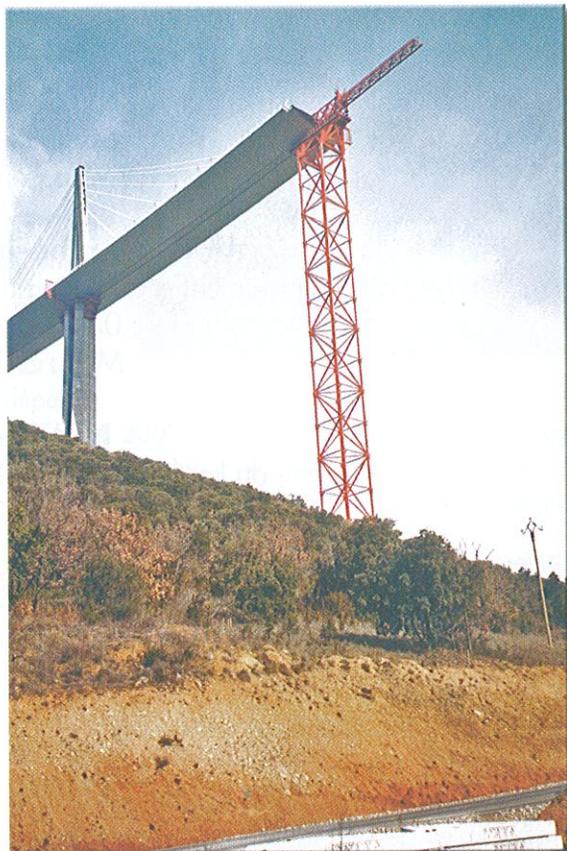
Il est rappelé par ailleurs que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique certes mais aussi le long de la promenade des rives de la Borne.

Calendrier presvisionnel des animations 2005 proposées par les association d'Aiguilhe à la salle polyvalente.

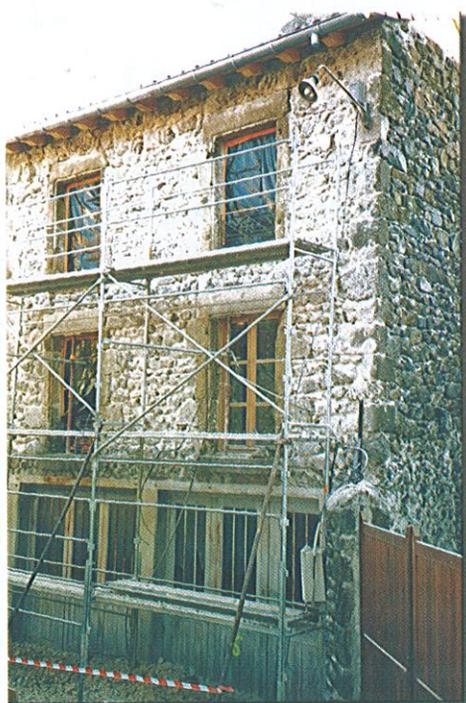
16 janv.	Bal du Club Saint Michel	23 avril .	"Portes ouvertes" à la Chapelle pour les Aiguilhais
22 janv.	Soirée Aiguilhe Animation	24 avril .	Bal du Club Saint Michel
06 fév.	Concours belote APE	02 oct.	Foire aux Miels
12 fév.	Soirée Jardins du Niger	22 oct.	Soirée jumelage
06 mars .	Tripes du Jumelage	13 nov.	Repas des Aînés d'Aiguilhe
09 avril .	Soirée Aiguilhe Animation	20 nov.	Bal du Club Saint Michel



Présentation à la presse en Avril 2004 du nouveau plan d'Aiguilhe.
Réalisation : Publicible



↑ Les élus d'Aiguilhe avec leurs conjoints et les salariés en déplacement dans l'Aveyron le 14 février 2004.
← Visite du viaduc de Millau et des caves de Roquefort.



L'opération ravalement de façades arrive à son terme.



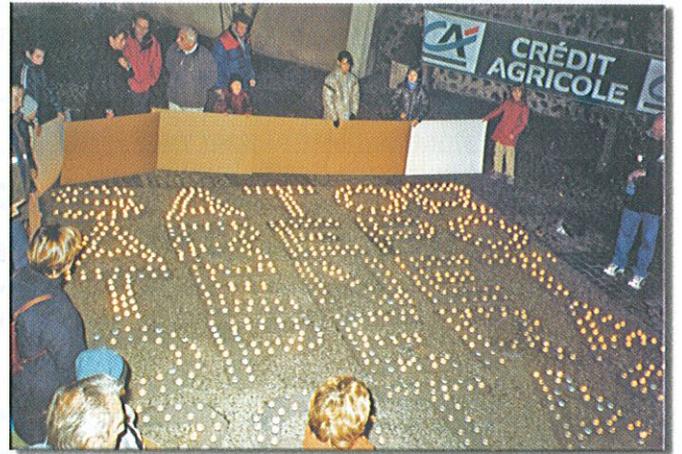
Les fils et les supports ciment, ou bois vont bientôt disparaître.



11 novembre 2004 :

Moment de recueillement et du souvenir devant le monument aux morts en présence des anciens combattants, des enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants et de nombreux administrés.

La clique des sapeurs pompiers était comme chaque année au rendez-vous.



Après l'effort, le réconfort.

Ce moment de répit est bien mérité pour les parents d'élèves. L'APE s'est une fois de plus beaucoup investie pour la préparation et le service des repas.

Téléthon 2004 à Aiguille, "une première réussite".



Journée de l'amitié et de la détente pour nos anciens en ce dimanche 14 novembre 2004. Ils étaient près de 100 pour ce repas annuel à avoir répondu à l'invitation de Marcel ARSAC, maire adjoint.

Bonne table et excellente ambiance.

Remerciements aux musiciens et au groupe : "Chante à Aiguille" qui ont amplement contribué à l'animation de cette soirée.

Association des Parents d'Élèves

L'APE de l'école Publique « La Coustette » ne peut fonctionner que grâce au bénévolat des parents d'élèves de l'école, dont les enfants sont scolarisés en maternelle comme en primaire.

La participation des parents permet de maintenir et d'organiser deux manifestations par an afin d'obtenir des bénéfices pour aider à la mise en œuvre des projets et des activités scolaires.

Tout ceci se fait en partenariat avec les enseignants.

Ces manifestations favorisent les liens entre les parents, les habitants de la commune et les diverses associations. Elles permettent de participer à la vie et à l'animation de notre commune.

Ainsi comme chaque année, l'APE organise le repas lors de la foire aux miels et un concours de belote.

Nous participons également au « Printemps de la Borne » où nous avons organisé une chasse aux Trésors pour les enfants en juin 2004.

Les recettes réalisées par l'APE durant l'année 2003-2004 ont permis de financer :

l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école ;
une partie du voyage à Paris pour la visite de l'Assemblée Nationale, pour le cycle 3 qui a eu lieu en mars 2004 ;
100 euros pour chaque enfant parti à la classe de mer en avril 2004 à Seignosse dans les Landes, ainsi que le pique-nique du voyage aller ;
la sortie cinéma du cycle 1 ;
l'abonnement Internet.

Durant l'année scolaire 2004-2005 l'APE participera au financement de diverses activités (cours de handball, de tennis de table ...), de l'achat de matériel et divers autres projets.

Pour nous soutenir dans notre action auprès de l'école, nous vous rappelons le concours de belote qui aura lieu le dimanche 6 février 2005.

Ecole "La Coustette"

L'école « La Coustette » accueille en cette nouvelle année scolaire 65 élèves répartis en trois classes. Le nombre élevé d'enfants en maternelle (environ 30 élèves) assure un avenir certain à l'école.



Les enseignants, Mme Boudignon, Mme Mounier et Mlle Artières ont de nombreux projets à mettre en place notamment l'aménagement du préau de la cour de récréation. Avec l'aide d'une intervenante en musique Mlle Paradis Edith et

d'une conseillère pédagogique en Arts Plastiques Mme Garnier, le préau doit devenir un endroit ludique et utile à la vie de l'école. Les enfants devront créer et fabriquer des objets sonores à partir de matériaux de récupération, décorer le préau et l'aménager artistiquement. C'est un long travail, soutenu par l'APE et la mairie qui se conclura en fin d'année par une sortie au Vallon du Villaret en Lozère avec les enfants et les maîtresses.

Les enseignants souhaitent aussi améliorer la pratique de l'EPS avec l'achat de matériels de sport et participent encore cette année à de nombreuses manifestations scolaires : Le Forum de la Danse, les Classes Chantantes, l'école et le cinéma ...



C'est une école dynamique,

avec plein de projets et beaucoup d'idées !

De plus la présence d'une aide-éducatrice Mlle Maurin permet aux élèves de pratiquer l'informatique régulièrement. Il est important de rappeler que son contrat se termine cette année et que par des mesures ministérielles les postes d'aides-éducateurs ne sont plus reconduits. Une question se pose alors : qu'advient-il de la pratique de l'informatique dans les écoles alors qu'elle devient une des clés de notre société ?

La directrice tient aussi à souligner l'importance du rôle des aides-maternelles qui outre leur rôle dans l'encadrement des plus petits sont un maillon nécessaire au bon fonctionnement de toute l'école. Elle remercie chaleureusement Mme Cubizolle, Mme Bringer et Mme Ayadi de leur dévouement et de leur professionnalisme.

Enfin un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves et la Mairie qui grâce à leur dynamisme et leur implication permettent aux enfants de réaliser leurs projets : on pense notamment au voyage scolaire en avril 2004 dans le département des Landes qui fut un pur moment de bonheur pour les petits et les plus grands. C'est aussi ça l'école !



Les compagnons de Miramande : une ambiance très "Renaissance"

Bien sûr, le point d'orgue des activités de l'Association : ce sont les fêtes du Roi de l'Oiseau.



Cette année, les compagnons de Miramande ont tenté et dans une certaine mesure réussi à entraîner l'Isle dans son village. Leur participation a été très conséquente : plus de 300 scolaires accueillis durant les ateliers, une décoration réussie du « jardin des délices », 6 spectacles (chorale et théâtre - poésie), 3 repas pris en commun, l'accueil de Françoise et Daniel nos « musiciens bretons », l'accueil des « têtes brûlées » qui ont donné 4 autres spectacles, le cadeau à François 1er, le défilé final ... autant d'occasions de travailler et de prendre du plaisir ensemble.

commun chorale et théâtre pour une création qui fera sensation. Nous lançons un atelier « chants de marche » que l'on peut utiliser au cours du défilé.

Les repas et la décoration prendront de nouvelles formes et de nouvelles couleurs ...

Vraiment, si vous voulez vivre des fêtes du Roi de l'Oiseau enthousiasmantes, rejoignez les Compagnons de Miramande.

En outre, diverses activités (voyages, veillées, repas, ...) nous donnent l'occasion de nous retrouver au cours de l'année, en plus des ateliers.



Pour tous renseignements :
Jean-Claude Prat, capitaine Islier
Le Perce-Neige à Aiguilhe
Tel : 04 71 09 48 29



Tellement de plaisir que, au cours du bilan, tout le monde a décidé de reprendre le collier. Nijo animera son atelier construction de costumes ; Nicole et Edmonde vont mettre en

Secrétariat :
Marie-Thérèse
Sentenat
Tel : 04 71 02 55 59
(après 19 heures)



Club St Michel d'Aiguilhe

Après 30 ans d'existence le club St Michel, continue ses diverses activités avec beaucoup de dynamisme.

La routine ne s'est pas installée dans notre programme annuel, nous fonctionnons et réalisons nos différents projets dans un esprit toujours créatif et la fidélité de nos 180 adhérents nous aide à poursuivre notre but de rassembler pendant quelques heures par semaine tous ceux et celles qui ont besoin de rompre la solitude. Nous leur offrons de se divertir en bonne compagnie dans une ambiance chaleureuse en participant aux différents jeux les 2 après-midi à la salle du conseil municipal, soit également dans les randonnées, les séances de gymnastique et les sorties d'une journée aux environs de notre département.

Pour le retraité la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille : il y a les tracasseries journalières de plus en plus difficiles à supporter. La maladie finit d'accroître notre faiblesse et hélas, les pertes d'être cher nous font vaciller encore plus.

Par notre disponibilité, nous essayons de faire surmonter toutes ces embûches aux uns et aux autres, en recherchant et en essayant d'être présent pour partager joies et peines. Le retraité a besoin d'être entouré, il apprécie nos loisirs bien organisés et il profite de ces quelques rares occasions que nous proposons pour se détendre et se distraire.

Les membres du bureau sont prêts à accueillir en toute convivialité ceux et celles qui désireraient se joindre à nous.

Boule amicale d'Aiguilhe

Durant l'année 2004 « La Boule Amicale » a connu plusieurs activités, sous la houlette du Président, toujours bon pied bon œil, malgré quelques petits ennuis de santé.

L'ambiance est bon enfant, autour du cochonnet et chacun fait preuve de talent, sur notre terrain d'Aiguilhe avec son rocher si beau la nuit.



Un concours avec nos voisins de Borne en juin s'est terminé avec repas et grillades à la salle de la mairie. L'essentiel est de participer et de donner une bonne animation à notre commune.

En octobre, un concours entre sociétaires avec 26 doublettes, a vu la victoire de David et Georges. 3 doublettes ont été récompensées. Merci pour les lots offerts par Super U, Aiguilhe et le Crédit Agricole.

Nous terminerons l'année 2004 par un repas à St Paulien avec les conjoints et conjointes pour montrer que le sport boules est une activité à partager entre amis.

Le Président et son bureau dynamique vous donne rendez-vous pour l'assemblée et la galette des rois début 2005.

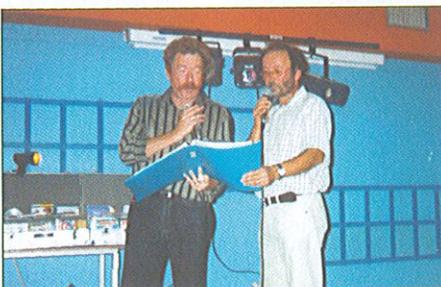


Comité de jumelage Aiguilhe / L'Eguille-sur-Seudre

Le Comité de Jumelage Aiguilhe / L'Eguille a, une fois de plus, renforcé ses liens avec nos amis Charentais. L'année 2004 ne prévoyait pas de voyage mais les rencontres « informelles » ou « anonymes » ont été nombreuses. L'océan attire beaucoup d'Aiguillais l'été et la montagne et les champignons ont l'air d'intéresser les Eguillais..!

Les manifestations de l'année ont été fructueuses : les traditionnelles tripes, la soirée dansante ...

Le Roi de l'Oiseau a attiré 17 Eguillais présents dans le secteur historique pour tenir « l'Ecuelle Charentaise » avec un peu de renfort pour les grillades. Tout le monde a pu être logé et, grâce aux bonnes volontés et à l'esprit de ce jumelage, nos amis Charentais sont



repartis enchantés mais aussi bien fatigués !

Nous allons maintenant préparer les manifestations 2005 : l'Assemblée Générale le 29 janvier en partageant la galette, les Tripes le 6 mars et la soirée le 22 octobre.

Nous recevons nos amis à l'Ascension (du 5 au 8 mai 2005) et nous comptons dès à présent sur vous pour l'organisation, et notamment pour l'hébergement.

Nous remercions tous les adhérents pour la bonne ambiance et l'entente qui règne au sein de cette association en souhaitant une bonne fin d'année à toutes et à tous.

Le Bureau

Aiguilhe Animation

Les Epouvantails de la Foire aux Miels

Nous en attendions une douzaine, 25 sont arrivés. Ils se sont installés sur les places, les fenêtres, la fontaine, au coin des rues et même sur la poubelle !

Grands ou petits, rembourrés de paille ou de papier, sur le manche à balai ou branchages, ils ont créé la surprise par leur originalité.

Ils sont l'œuvre collective de quartiers (Boriette, Jules vallès, Hameaux ensoleillés), des associations (Civam, apiculteurs, Aiguilhe - Animation), de l'école et de nombreuses familles.

Bravo à tous les « faiseurs » d'épouvantails ! Qu'ils se multiplient pour l'an prochain.



D'autres nouvelles de la Saint Michel ?

De ce 3 octobre 2004 nous retiendrons : le temps superbe ;

l'animation musicale endiablée des Cuivres du Monastier

la grande mobilisation des bénévoles et surtout des Vignards fidèles au Varalh et à la préparation de la soupe ;

La grande générosité des Aiguilhais : merci à tous pour l'accueil et les légumes offerts ;

Le feu d'artifice très apprécié et très applaudi pour clôturer cette belle journée.

Rendez-vous au 2 octobre 2005 pour la 20ème Foire aux Miels.

Résultats du Concours des Miels Régionaux

Concours professionnel

Miel toutes fleurs de montagne

- 1er Boyer Christian 43 Malrevers
- 2ème Perrin Daniel 43 St Victor s/ Arlanc
- 3ème Garnier Geneviève 43 Chaspuzac

Miel de Bruyère

- 1er Garnier Geneviève 43 Chaspuzac
- 2ème Marchand Jean 43 St Didier s/ Doulon

Concours amateur

Miel toutes fleurs de montagne

- 1er Nicolas Denis 43 Araules
- 2ème Fournel Christelle 43 St Victor

Malescours

- 3ème Dufour Michel 43 Le Puy en Velay



L'AFC sur de bons rails



Créée il y a un peu plus d'un an - c'était en juin 2003 - la toute récente association Aiguilhe Football Club fait déjà beaucoup parler

d'elle, et pas que sur les terrains de foot du département.

Il n'y a qu'à voir le nombre croissant de curieux, amateurs de sport ou non, qui se pressent le dimanche autour du terrain des rives de la Borne, pour constater que le ballon rond se porte bien dans notre commune.

Après une première saison couronnée de succès par la montée en division supérieure, la jeune troupe du président Stéphane Vray est prête à relever de nouveaux défis et montrer, si tant est besoin, que la valeur n'attend pas le nombre des années ...

Alors, tous derrière l'AFC et longue vie à cette association qui porte haut les couleurs de notre commune dans notre département.

Julien Beaupoil
Secrétaire de l'AFC

Notre sympathique équipe a besoin de soutien, alors venez nombreux les encourager lors des prochaines rencontres qui auront lieu à Aiguilhe les 19 décembre 2004, 6 février 2005, 20 février 2005, 3 avril 2005 et 8 mai 2005 ...

fleurissement



La commission fleurissement a effectué son passage début juillet et c'est avec un plaisir non dissimulé qu'elle a constaté une augmentation importante d'Aiguilhais motivés. Beaucoup d'efforts pour décorer maisons et abords qui rendent ainsi la commune agréable à visiter.

Concernant les balcons :

Mr et Mme Viála arrivent en tête
Suivis de Mme Lardon et Mme Ribeiro
Et Mr et Mme Teyssonere

Concernant les maisons :

N°1 : Mr et Mme Boudre, chemin des cités sur lequel tout un chacun se retourne été comme hiver sur une parcelle extérieure superbement fleurie.

N°2 : Mr et Mme Hostin, lotissement de la Boriette : en accédant au lotissement on ne peut que remarquer et apprécier le talus superbement fleuri

N°3 : Mr et Mme Chauchat, les Planches

N°4 : Mr et Mme Sauret, route de Roderie

N°5 : Une série à voir Mme Chanes
Mr et Mme Vidal
Mme Patissier

Et un effort pour un grand nombre

Mlle Fantun, Mmes Demars, Descours,
Delmas, Malhomme

Et aussi le lotissement des Arcs

La remise des prix se déroulera lors de la présentation des vœux 2005.

Merci à tous et à toutes qui contribuent à fleurir notre commune.

Quelques citations :

Maurice Maeterlinck : « Savons-nous ce que serait une humanité qui ne connaîtrait pas la fleur ? »

Tristan Tzara : « Une fleur est écrite au bout de chaque doigt et le bout du chemin est une fleur qui marche vers toi. »

La Fontaine : « Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. »



La commission "Fleurissement" en visite.

Perce Neige Convivial

Chaque année, les résidents de Perce-Neige se retrouvent pour deux manifestations :

Nettoyage des abords et du lit de la Borne devant le lotissement ;

Sortie avec repas (en 2003 découverte de Chaudeyrolles et du Mont Signon, en 2004, la fête de l'Artisan à St Jean-Lachalm avec randonnée aux Rochers de la Miramande).

Pour 2005, nous allons sans doute revenir au repas du soir en juin pris en commun au lotissement même.

Ces moments de rencontre nous permettent de mieux nous connaître, de créer des liens de convivialité entre tous les résidents ... C'est tellement plus agréable de vivre avec des voisins avec qui on a partagé de bons moments.

1^{er} Repas de quartier

Le 27 juin dernier, sous un soleil de plomb, les habitants de la Plaine de Rome se sont retrouvés pour un déjeuner champêtre ...



A l'initiative de plusieurs habitants des communes de Polignac et d'Aiguilhe, une première rencontre s'était déroulée deux ans auparavant autour d'un apéritif, histoire de faire connaissance. Devant son succès celui-ci était

reconduit l'année suivante, et l'idée d'un pique-nique germe dans les esprits ...

C'est ainsi que par une belle journée de printemps, sous le chapiteau dressé pour l'occasion, « l'apéro » s'est poursuivi par un petit repas fort sympathique.

En effet les habitants du quartier, ont répondu nombreux à l'invitation, et chacun est arrivé avec salades et desserts, tandis qu'une bonne odeur de grillades parfumait l'atmosphère; on partageait les victuailles.

Après ce copieux repas, le temps du sport est arrivé. Des équipes de foot se sont formées, (les jeunes contre les plus anciens). On ne sait plus très

bien qui a gagné, mais peu importe ...

La musique était également au rendez-vous, et c'est au son de l'accordéon que s'est poursuivi l'après-midi.

En ce beau dimanche printanier, soleil, chaleur, rire, et bonne humeur, tout était réuni, et le cocktail fut très réussi.



A la Boriette : le plaisir de se retrouver

Depuis 3 ans déjà, "La Boriette" se retrouve le dernier dimanche de juin pour un barbecue sous les arbres de l'allée de la Garnasse.

L'ambiance est chaleureuse. Les langues se délient autour d'un "Ti-Punch". On accueille les nouveaux voisins et on retrouve avec plaisir les plus anciens...

Un autre rendez-vous a lieu en février ou mars. Plus sérieusement nous parlons des aménagements du quartier, des inévitables problèmes de circulation et tentons ensemble de trouver des solutions à ces différents problèmes... Mais toujours nous terminons la soirée ensemble autour d'une paëlla ou d'une raclette... surprise la prochaine fois!

Une petite info... pour la fête d'Aiguilhe, quelques habitants du quartier avaient réalisé un épouvantail. "Germain de la Boriette" (c'est son nom) a gagné un prix !... Il attend des compagnons pour l'an prochain.

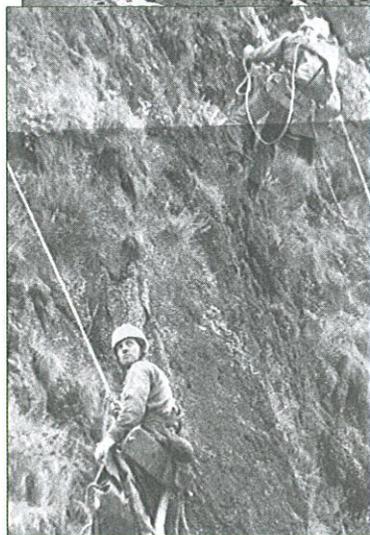
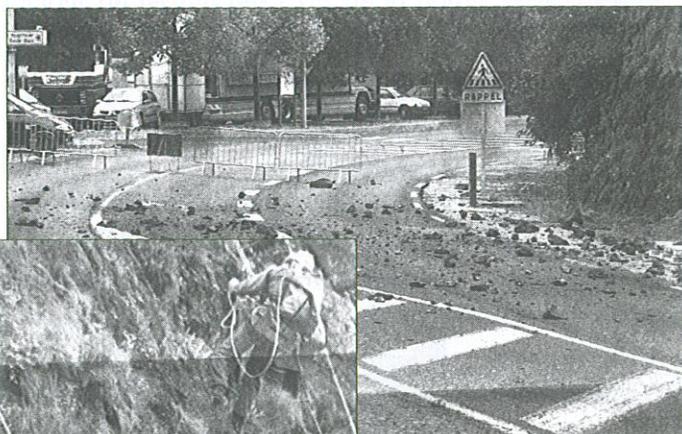


Travaux à la Chapelle St Michel et Dyke

Les importants travaux à la Chapelle St Michel, après de très nombreuses péripéties arrivent à leur fin. La réalisation de ce projet est allée à certains moments jusqu'à ébranler l'opiniâtreté des élus les plus déterminés.

Le projet dont l'enveloppe financière globale pourrait à juste titre interroger les administrés a bénéficié de subventions très importantes.

Pour des raisons de sécurité, le rocher a également été purgé par l'entreprise CHAPUIS côté Rocade. Cette partie étant rendue très vulnérable par l'importante circulation.



Montée du Séminaire

Cette petite portion de voie au niveau du Monument aux Morts, entre le parking du Cimetière et le bourg en très mauvais état a été aménagée avec le plus grand soin possible.

Ceci après la démolition de la Maison Dignonnet par le Conseil Général et cession du terrain à la commune.

Ce tronçon a volontairement été réalisé avec sinuosité pour ralentir la circulation. Des espaces en cours de végétalisation ont été créés. Le Monument aux Morts est remis en évidence et s'intègre plus au bourg. A l'issue de ces travaux de voirie un abri à poubelles a été construit.

Parking de la Mairie

Envisagé en revêtement dur dans le style des rues du bourg (pavés, béton désactivé ou revêtement bitumineux de couleur) il a finalement bénéficié d'un reprofilage général avec sablage, aux dires de bon nombre, solution plus esthétique et écologique que tout autre traitement. Une grille de collecte des eaux et un caniveau pavé ont été rajoutés pour diminuer aux maximum les ravinelements inévitables (du sable).

Chemin de Jalavoux (entre chemin des Cités et Météo)

La mise en séparatif des égouts et le remplacement de la canalisation d'eau potable sont sur le point de se terminer. Le chantier avec Maîtrise d'ouvrage SAE et Maîtrise d'œuvre du cabinet SOTREC est financé par le SAE pour le réseau eaux usées et eau potable, par la commune pour le réseau eaux pluviales.

Les réunions d'information et d'échange avec les riverains ont eu lieu comme d'ailleurs pour les autres chantiers. Il y a également possibilité à chacun de s'exprimer aux réunions sur place, les mercredis à partir de 9 h.

Le chantier se déroule normalement avec bien sûr une gêne certaine pour les habitants du secteur et les usagers de la route. Nous nous excusons et les remercions pour leur compréhension.

Dans le courant 2005 la voie devrait faire l'objet d'une mise en forme avec traitement de surface en enrobé noir et rouge comme sur la partie basse et le chemin des Cités.

L'enfouissement des réseaux secs (EDF, Eclairage, PTT) rue et impasse Etienne Chambonnet

Dans ces deux rues les quelques derniers fils disgracieux sur la commune ont été enterrés et l'éclairage public a été repris.

Rue de l'Abbaye et Moines Séguret

La rationalisation des réseaux, leur enfouissement et la réfection de la chaussée réalisée en 2003, l'éclairage public a été entièrement repris par l'entreprise EGEV.

A noter que l'enfouissement des réseaux des rues du Pont Vieux a dû être différé pour une réalisation commune avec les réseaux d'égouts qui posent quelques problèmes dans ce secteur. Nous insistons auprès du SAE pour une programmation des travaux les concernant dans les meilleurs délais

Route de la météo (plaine de Rome)

Cette voie est empruntée par de nombreux promeneurs qui désirent admirer le bassin du Puy à partir de ce belvédère. La circulation y est assez conséquente et rapide !

Notre souci aurait été déjà depuis quelques années d'entreprendre une étude générale pour sécuriser les piétons (trottoirs ...), améliorer et calibrer la chaussée tout en essayant de réduire la vitesse. Ceci naturellement après enfouissement des réseaux secs (éclairage, PTT).

Hélas, la commune de Polignac avec qui cette route est en indivision, malgré nos sollicitations, ne semble pas prête pour entreprendre les travaux ; ceci pour des raisons certainement valables que nous respectons !

La signalisation verticale (les panneaux) a été renforcée pour inviter les usagers à réduire leur vitesse. Cette réalisation a été effectuée en concertation et avec la participation financière des communes de Chadrac et Polignac.

Pour notre part, avec le concours des agents communaux, nous avons créé un espace stationnement avec talus végétalisés et sacs poubelles.

Une réfection en retrait du mur de clôture de la propriété Vianec a nettement amélioré la visibilité. Nous remercions Mme Vianec pour sa compréhension et la cession de terrain. Un tronçon de mur de soutènement proche de la Météo a été refait. Côté Aiguilhe, l'accotement a également été nettoyé et sablé pour améliorer partiellement la sécurité des piétons.

Chemin de la Fontaine Chosson

Ce chemin bien que privé était très dangereux, ne remplissant pas les normes les plus élémentaires de sécurité.

Depuis des années, malgré de nombreuses tentatives à titre privé aucune solution n'avait pu aboutir !

La commune après de longues démarches administratives et judiciaires a enfin pu imposer la mise en sécurité à charge des propriétaires de cette voie.

Terrain de foot

Le terrain de foot actuel ne répond pas aux normes, la commune se devait de trouver dans les meilleurs délais une solution. La seule envisageable étant l'achat d'une parcelle voisine dont l'acquisition est sur le point de finir de se régler après de longues tractations. L'étude du projet est en cours.

Route de Roderie

Dans sa partie entre le rond point de Super U et le carrefour des Planches, certaines défaillances localisées de la chaussée ont été réparées et un tapis d'enrobé appliqué.

Avant la réalisation de l'enrobé sur la deuxième partie entre les Planches et la commune de Chadrac (vers le pont des abattoirs) des réseaux doivent être repris à savoir : enfouissement déjà programmé des derniers réseaux secs aériens de la commune.

Projet différé jusqu'à la programmation par le SAE du remplacement de la canalisation d'eau potable en très mauvais état à réaliser de pair. Bien que sollicité avec insistance, le SAE a hélas des contraintes budgétaires !

La Borne

Les atterrissements de matériaux de la crue de décembre dernier en aval du Pont Tordu ont été enlevés par les soins du SICALA.



Le Vignard

- Tenez ! en montant ce matin à la vigne, j'étais pensif. Ah ! que je me disais à moi-même, le monde se déprave, nous allons à la ruine : on n'aime plus la vigne, il n'y a plus de vignard !

Telles furent les premières paroles que m'adressa il y a quelque temps M. Bontemps, un ancien mercier de Grenouillit, qui a une vigne en Chausson.

C'est pourtant vrai, le vignard n'existe presque plus ; mais toutefois nous avons encore quelques spécimens qui nous permettent de faire revivre ce type vraiment ponot.

Chers lecteurs, vous n'ignorez pas ce qu'est la vigne au Puy, je veux parler de la vraie vigne, celle que nous ont léguée nos grands-pères et que nous n'avons pas profanée par quelques réparations. La vigne est un endroit de quelques mètres carrés situé à proximité du Puy ; elle est close, avec beaucoup de murs à pierres sèches ; une maisonnette à un étage s'élève généralement au centre.

Jadis tout ponot qui avait pu économiser un millier de francs possédait sa vigne. La culture, inutile de le dire, est celle de la vigne à laquelle on adjoint cependant quelques lentilles et quelques pommes de terre.

Le vrai vignard tel qu'il nous est parvenu est un homme comme mon ami M. Bontemps : gros, velu, plein de santé, criant très fort, buvant sec, connaissant la généalogie de tous les gens du Puy, ayant des idées arrêtées sur toutes choses, possédant pour son vin une véritable vénération, et passant dans sa vigne la plus grande partie de sa vie.

M. Bontemps est, en effet, un vignard pure race ; c'est un homme qui doit avoir une soixantaine d'années, il n'a jamais rien fait ; sa femme, une grosse paysanne, tenait le commerce, tandis que monsieur arpentait la

place du Plot ou montait en Chausson, dans la vigne que lui avait léguée feu son père. Depuis 1875, il est retiré des affaires, et quelques années plus tard la perte cruelle de sa femme vint jeter une tache noire dans sa vie.

De mars en octobre, il se lève à cinq heures, prend son parapluie, un volumineux riflard de couleur verte, son panier dans lequel il pose une clef d'environ 25 centimètres de long, siffle son chien, un roquet à poils jaunes, et en route pour Chausson. Que va t il faire, il n'en sait souvent rien. Sur son chemin, il salue, donne

des poignées de main, lie conversation avec n'importe quel citoyen : sujet de l'entretien, toujours le même : la vigne.

C'est en Chausson, dans son paradis, que je l'ai trouvé avant hier, en contemplation devant ses échalas. Dès qu'il m'eut aperçu, il se précipita au devant de moi et m'introduisit dans une pièce attenante au cuvage.

- Ah ! mon brave monsieur, me dit il, quels mauvais vent souffle sur notre pauvre Puy. Si nos parents revivaient, comme ils seraient surpris. Le commerce ne se fait pas comme autrefois, on ne vend plus de la bonne marchandise, le phylloxera

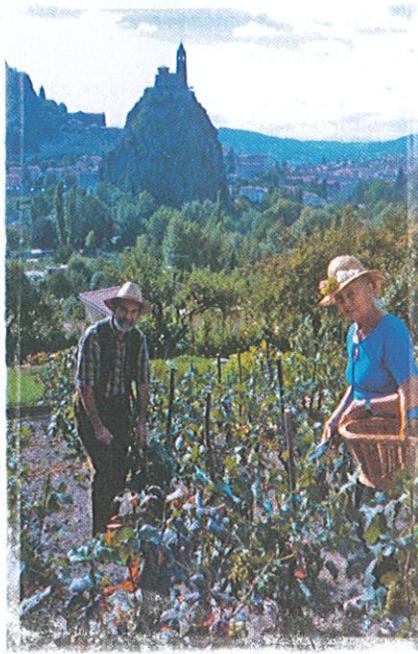
ronge la vigne ; en politique, ce sont tous des fumistes, des propres à rien, oui monsieur !

- Oh ! monsieur Bontemps, m'écriai je, vous allez trop loin !

Frappant un coup formidable sur la table qui nous séparait, il reprit : - Est-ce qu'on s'appelait socialiste, anarchiste, radical, rallié, autrefois ? non, monsieur, on était républicain, c'est à dire ami de la République.

Devant une telle logique, je ne pus que m'incliner. Mais, hasardai je toutefois, les socialistes veulent le bien des honnêtes travailleurs comme vous.

- Ah que vous êtes jeune, mon pauvre ami ! reprit il. Je



Nous sommes en l'an 2004

causais hier, de cette question avec M. Bonias, qui tenait un magasin de chaussures en Courrierie, lequel avait épousé en premières noces, attendez que je me rappelle... une fille de Lebon, le coutelier qui avait sa boutique en Pannessac, et en secondes noces une demoiselle Bonvent, dont le père, un ivrogne fini, avait fait de la prison, et je disais avec Mr Bonias : Voyez, tous ceux qui veulent des lois comme ça veulent mettre de l'argent dans leur poche et puis pas plus.

Satisfait de son raisonnement, il se leva précipitamment, ouvrit une trappe et disparut. Il revint quelques minutes après portant délicatement deux bouteilles d'un vin de sa fabrication, liquide légèrement coloré, d'une odeur rappelant vaguement celle de l'acide acétique et d'un goût fortement aigrelet que vous connaissez tous ; en un mot, un produit légèrement laxatif qu'on nomme vin de pays, très bon à la santé et permettant d'atteindre, comme l'a fait M. Bontemps, la soixantaine sans la moindre infirmité.

Ah ! chers lecteurs, permettez moi d'ouvrir une parenthèse et de vous faire une grande recommandation : Ne dites jamais à un vignard : « Mon

ami, j'ai bu du meilleur vin. » Ce serait vous attirer une haine mortelle ; haine que je me suis attirée moi même en donnant une telle appréciation sur un vin cueilli près du Puy, à sept cent cinquante mètres d'altitude ; c'était une drogue d'une saveur exécrable, laissant à la langue un goût de vinaigre et à l'estomac des aigreurs que trois jours de traitement ont eu toutes les peines du monde à faire disparaître.

- Eh bien, mon ami, que me dites vous de ce vin ?

Ce fut un bien grand supplice que me fit subir inconsciemment M. Bontemps en me demandant mon appréciation. Après avoir absorbé d'un seul trait le contenu de mon verre, non sans m'être fortement

cramponné à la table, je répondis courageusement : - Monsieur Bontemps, c'est un vrai Beaujolais. - Comme disait l'autre, vous êtes un connaisseur ; M. Claudant le père de l'ancien employé de la préfecture voulait me l'acheter vingt sous la bouteille. Je vais vous dire, je suis peut être un des seuls à savoir tailler la vigne. Je suis allé il y a quelque temps dans le Midi voir une de mes cousines qui venait de perdre son pauvre beau-père, dont je porte le deuil ; j'en ai profité pour aller visiter une vigne, j'ai donné quelques conseils au propriétaire, il m'a ri au nez. C'est dommage, car le terrain du Midi, quoique bien inférieur au nôtre, pourrait produire un nectar semblable à celui que je viens de vous faire goûter, nectar exquis qui préservait nos pères de toutes ces fièvres lentes des gens d'aujourd'hui. Après cette superbe tirade, il me versa

un nouveau verre de vin que je fus contraint d'absorber.

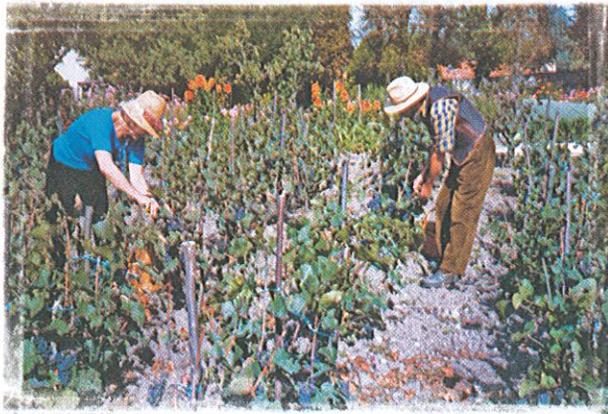
Le pauvre homme brûlait de l'envie de me faire connaître de quelle façon il obtenait ce vin exquis.

Nous sortîmes et M. Bontemps me donna une leçon de taille que j'ai écoutée, quoique profane, avec le plus vif intérêt, pour pouvoir conseiller à tous les vigneron que je

rencontrerai sur ma route, de ne jamais tailler la vigne à la façon de M. Bontemps.

Avant de quitter ce brave ponot, je risquais encore cette réflexion : Les ceps se trouveraient peut être bien mieux, monsieur Bontemps, dans un terrain moins pierreux. - Ah, malheureux, me dit il, en me serrant la main à me rompre les phalanges, ne dites jamais cela, car les pierres sont les os de la terre.

Je quittai M. Bontemps me demandant de quelle qualité était l'estomac de ce cher vignard pour avoir pu subir pendant soixante ans l'usage quotidien du vin de pays.



Les reconnaissez vous ?

A.E.

Extrait de Velay Revue paru le 15 juin 1902

Jalavoux : "Un peu d'histoire"

Jalavoux, nom très doux à l'oreille, évoque une maison de repos installée dans une belle demeure ancienne, dans un parc planté de grands arbres, au pied du coteau de Chosson, face au magnifique dyke d'Aiguilhe qui surgit sous son plus beau profil du fond de la vallée de la Borne.

Mais il existe un autre Jalavoux sur le plateau du Velay, près de St Rémy, commune de Vergezac. Dans le passé, ces deux propriétés ont appartenu à la même famille et elles ont des liens historiques entre elles. Le domaine de Jalavoux, paroisse de Saint Rémy en 1284, était et est encore un grand domaine d'une centaine d'hectares situé sur le plateau méridional du Velay où la terre d'origine volcanique est très fertile malgré l'altitude. C'était un fief noble qualifié de métairie, de grande borie, de terroir sans qu'il soit fait mention d'un château.

En 1608, Jean Bernard, époux de Philippa Ranquet, achète le fief de Jalavoux à Vergezac. Il est ainsi le premier de la famille Bernard à avoir porté le titre de seigneur de Jalavoux. La famille Bernard, originaire de l'Emblavez, dont une branche était établie à Recours, un château actuellement en ruines sur une butte à 1 km de Beaulieu faisait partie de la noblesse de robe du Puy. Les Bernard étaient riches et illustres, ils s'étaient alliés à plusieurs familles bourgeoises du Velay : les Verdier descendants des d'Arlempdes, les Bonots - Belleuh, les Obrier. Ils possédaient un tombeau dans l'église de Saint Laurent, sur le bas côté de la 3^{ème} travée, à droite de la nef.

Vers 1900, les héritiers des Bernard, à savoir les Calemard de La Fayette, cédèrent le domaine de Jalavoux à Vergezac à Joseph Sabarot, minotier à Brives Charensac. Ce dernier vendit en 1976 à Monsieur Vigouroux qui est est le propriétaire actuel.

Pendant que se déroule l'histoire du Jalavoux du plateau, que peut-on savoir sur celui d'Aiguilhe ?

Jalavoux : Commune d'Aiguilhe

Ce sont deux histoires parallèles puisqu'ils appartiennent au même propriétaire, mais alors qu'on dispose de documents pour le premier, ils font totalement défaut en ce qui concerne le second, tout au moins pour les 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

A quelle date les Bernard achetèrent-ils Aiguilhe pour y construire une résidence d'agrément sur ce coteau très apprécié des bourgeois ponots à cause de son orientation au Midi, propice à des cultures précoces et à celle de la vigne en particulier ? Depuis le Moyen-Âge, et jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, le vignoble de Chosson a fourni des vins faiblement alcoolisés mais agréables à boire, célébrés dans la littérature et les chansons par nos ancêtres - avec quelque exagération- à l'égard des vins de la vallée du Rhône apportés au Puy dans les outres de muletiers.

A quelle époque le domaine d'Aiguilhe a-t-il pris le nom de Jalavoux par analogie avec celui de Vergezac ? On peut penser que l'appellation « Clos de Jalavoux » sous-entendait « Clos des Bernard de Jalavoux » et que par la suite on a simplifié en supprimant le mot Bernard.

Les Calemard de la Fayette, successeurs des Bernard par mariage à partir de 1715, ne semblent pas conserver très longtemps leur propriété d'Aiguilhe puisqu'on peut lire sur plan datant de 1750 environ, conservé aux Archives de l'Armée de Vincennes et dont une copie se trouve aux Archives Municipales du puy, le nom de « Clos de Montagne » pour cette propriété, qui est donc passée entre les mains d'un nouveau propriétaire.

Confirmation de ce fait est donnée par l'extrait suivant de l'histoire de la famille Lanthenas par Jacques Bertrand de Doue. « Pierre Montagne, négociant en dentelles, originaire de Craponne, était propriétaire du Clos auquel il avait donné son nom au-delà du pont d'Aiguilhe ». Le Jalavoux qui nous intéresse est très proche du « pont tordu » et cette précision suffit à localiser sans ambiguïté « Le Clos

Montagne ».

Pierre Montagne a dû vendre sa propriété autour de 1800 car c'est Jean Jacques Alexis Reymond-Charbounouze magistrat au Présidial du Puy, seigneur de Ceyszac, propriétaire de Chadenac, qui est inscrit sur la matrice cadastrale de 1805 où les parcelles 315 à 326 du plan sont désignées sous le nom de « Clos de Jalavoux ».

En 1815, le domaine est acheté à Reymond-Charbounouze par l'abbé Augustin Peala, sur ses propres deniers, pour y installer un petit séminaire. Mais, les autorités religieuses hésitent, trouvant le Clos Charbounouze de Corsac, vendue à plusieurs propriétaires comme bien national mais beaucoup plus vaste et convenant mieux aux besoins d'un établissement scolaire appelé à se développer.

En 1853, une étape importante dans l'histoire du domaine est franchie : c'est l'acquisition par Martin Rogues (acte Me Guichard du 30 septembre 1853) à Augustin Peala, chanoine et curé de la cathédrale » d'un enclos et propriété dit de Charbounouze ou de Jalavoux composé de bâtiment bourgeois et d'exploitation : jardin, allée, prairie, champ et vigne. On remarquera encore accolé à celui de Jalavoux le nom de Charbounouze, propriétaire précédent l'abbé Peala.

Monsieur Rogues agrandit le domaine par plusieurs acquisitions à ses voisins. Gory et Chabrier en 1873 et 1876. Il s'occupe aussi de l'embellir par des plantations et notamment de la belle allée de marronniers, qui relie la maison au chemin public. C'était alors l'entrée principale de la propriété marquée par un imposant portail aux initiales RM et AC. Si les premières sont faciles à identifier, par contre les deuxièmes restent une énigme. Les piliers du portail sont en pierre de taille de Blavozy finement moulurées, les vantaux sont en fer forgé formant de belles volutes qui encadrent les initiales.

A l'occasion du mariage de sa fille unique Julie avec Auguste Guichard (contrat Me Rioufol du 3 septembre 1878), il fait faire de grosses réparations et aménagements à sa maison si l'on en juge par comparaison avec l'état antérieur de cet immeuble tel qu'il figure sur un dessin du milieu du 19^e siècle.

La maison comporte sur ce dessin une seule tour, celle de gauche. Monsieur Rogues la fait surélever et couronner de créneaux ce qui lui donne un aspect faussement moyenâgeux. Une deuxième tour, identique extérieurement à la première, est construite à droite par mesure de symétrie.

La façade surélevée comme les tours permet de créer un deuxième étage et sans doute d'autres travaux sont exécutés à l'intérieur. Monsieur Rogues décède le 13 février 1900 et sa fille, Mme Guichard le 2 octobre 1904. Ses héritiers vendent Jalavoux à Monsieur André, lequel le cède à Me de Nomazy. Celui-ci le vend en 1933 aux Soeurs de Saint Joseph par l'intermédiaire de Mme Barbier. Lors de la vente, il y eu 44 congés donnés aux locataires qui cultivaient leurs jardins dans la propriété.

Depuis 1933, les Soeurs de St Joseph ont entretenu la propriété et y ont apporté plusieurs aménagements, soit dans le parc sous la forme d'escaliers ou de pièces d'eau, soit en construisant des bâtiments : une maison de retraite pour soeurs âgées en 1971 et une chapelle sur les plans de Michel Kaepelin, architecte au Puy. En 1992/1993, la capacité de la maison de repos a été doublée et ses installations mises aux normes actuelles, avec le concours de Vincent Besançon, architecte à Brioude.

La commune d'Aiguilhe remercie Monsieur Bernard Féminier qui nous a fait découvrir les origines de Jalavoux. En 2005, par la plume toujours de Monsieur Féminier, nous vous présenterons les décors intérieurs comme extérieurs de cette propriété.